



Fédération des syndicats de travailleurs du rail
17 boulevard de la libération - 93200 - Saint Denis
Tel 01 42 43 35 75 - Fax 01 42 43 36 67
federation-sudrail@wanadoo.fr
www.sudrail.fr



Communiqué de presse

SUD-Rail condamne l'augmentation des tarifs SNCF

A compter du 1^{er} juillet, la SNCF va augmenter les tarifs des billets des trains Corail, Intercités et TER de 2,5 % en moyenne.

Pour tenter de justifier cette nouvelle hausse, nettement supérieure à une inflation établie à 0,9 %, la SNCF prétexte une contribution à « la rénovation des trains ».

Outre que cette augmentation intervient dans un contexte difficile pour des millions de salarié(e)s, privé(e)s d'emploi, retraité(e)s..., le choix de répercuter une partie du coût des investissements sur les usagers est illogique et injuste.

En effet, le prétexte d'une telle contribution a de quoi surprendre dans la mesure où la plus grande partie des TER est aujourd'hui prise en charge par les Régions, et que Guillaume Pépy négocie actuellement une subvention d'Etat pour les trains grandes lignes dit « d'aménagement du territoire », après avoir versé en 2009 un dividende de 183 millions d'euros à l'Etat...

L'augmentation tarifaire moyenne est validée chaque année par les pouvoirs publics. En 2008, elle tournait autour de 2% mais dès juin, la SNCF avait indiqué que la hausse serait plus forte en 2009, en raison du renchérissement des péages ferroviaires versés à Réseau Ferré de France (RFF).

Cette hausse tarifaire et ses motivations sont le signe que malgré les incantations du Grenelle de l'environnement, aucune volonté politique ne permet concrètement de rendre les transports ferroviaires accessibles au plus grand nombre. Au contraire, cela atteste que les usagers continuent d'être considérés comme des payeurs de la dette ferroviaire gérée par RFF.

Face à l'absence réelle d'investissement de l'Etat conjuguée à une entreprise publique qui fait le choix des profits plutôt que celui du service public, cette situation risque malheureusement de perdurer... au détriment des usagers et des salariés.

St Denis le 30 juin 2010

Contacts :

Frédéric MICHEL - 06 28 70 24 28

Stéphane BOULADE - 06 12 22 82 54